



PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE GÉNÉRAL

Evolution générale des dépenses de fonctionnement :

La municipalité souhaite maintenir le travail de recherche d'économies sur les charges de gestion courantes initié depuis plusieurs années. L'objectif est que les dépenses de fonctionnement suivent la même courbe d'évolution que les recettes. En effet avec la diminution des dotations d'Etat, la commune doit nécessairement retrouver des marges de manœuvre.

Investissements :

Le plan pluriannuel des investissements permet d'aborder tous les grands projets prioritaires d'investissements de manière globale. Concernant les opérations courantes (entretien du patrimoine communal, aménagement de l'espace public, équipements des services...), les critères de priorisation sont les suivants : - dépenses juridiquement engagées, travaux en cours - sécurité des biens et des personnes - investissements générateurs d'économie de fonctionnement voire n'en produisant pas de nouvelles et significativement autofinancés.

Financement des investissements

La raréfaction des subventions, des concours de l'Etat et des autres partenaires implique une modification substantielle dans l'architecture du financement des nouveaux investissements. Les recettes d'investissement seront donc essentiellement composées :

- du prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement estimé à 487 275,96 euros,
- du remboursement du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) correspondant aux dépenses d'investissement. L'Etat a par ailleurs prévu dans le PLF pour 2016 un remboursement possible par le biais du FCTVA des travaux d'entretien des bâtiments publics.
- de quelques subventions accordées par l'Etat, par le Département et autres financeurs. Il convient de noter les difficultés importantes pour avoir une lisibilité sur l'encaissement des subventions provenant de ces entités avec une baisse probable des subventions.
- d'un emprunt : un appel à l'emprunt ne sera pas réalisé en 2016.

Objectif: Maintien du niveau d'autofinancement

L'objectif du maintien de l'autofinancement constitue l'enjeu essentiel compte-tenu de la situation actuelle. Cet autofinancement nécessitera un effort collectif pour garantir un niveau nécessaire d'investissement. Montant du capital d'emprunt 2016 : 487 275,96 euros. Par conséquent nous réalisons un virement à la section d'investissement de 487 275,96 euros.

Au regard des investissements nécessaires à l'intérêt général de la commune, de notre capacité financière et de la conjoncture économique enviro- nante, l'enveloppe des projets d'investissements nouveaux devrait rester assez stable.

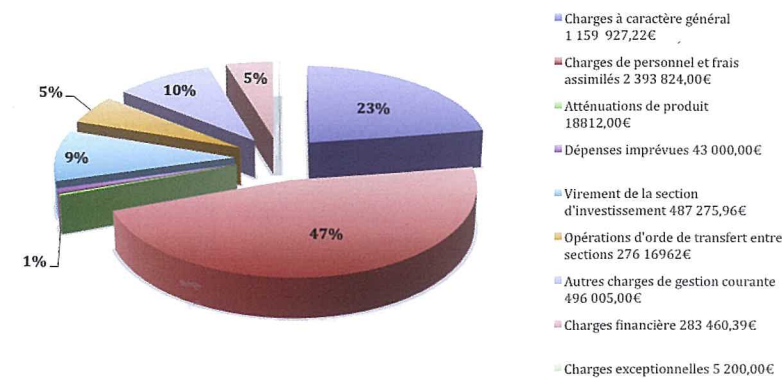
Les investissements prévus en 2016

logiciels	9 221,34€	bâtiments communaux	3 000€
Ct voirie Pont des grenouilles	200 000€	voirie	36 700€
équipements	273 447,20€	protection	8 517,60€
écoles	21 000€	matériel technique	62 946,40€
cimetière	32 500€	matériel administratif	4 653,20€
salles	78 000€	mobilier et équipement	26 130€

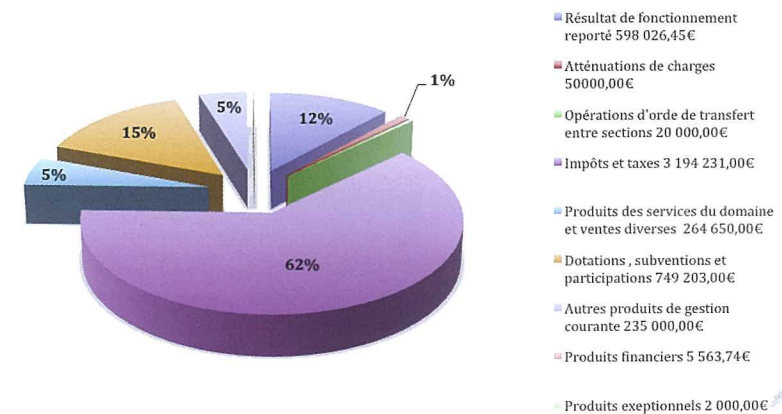
Économies et sécurité en priorité pour 2016.

Moins de moyens mais toujours un service public de qualité avec une recherche permanente de résultats.

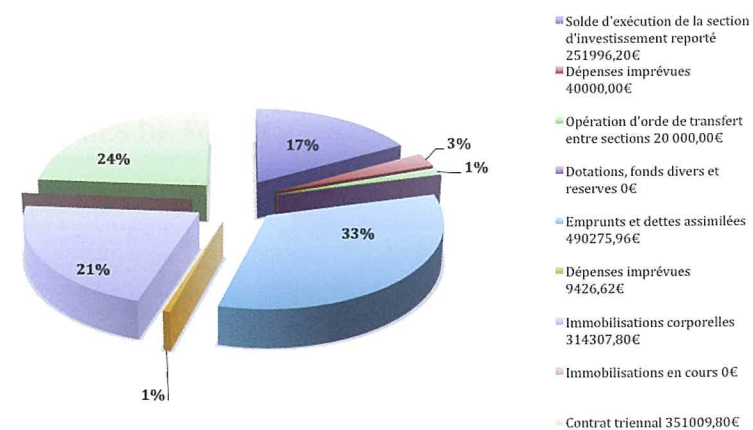
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 118 674,19€



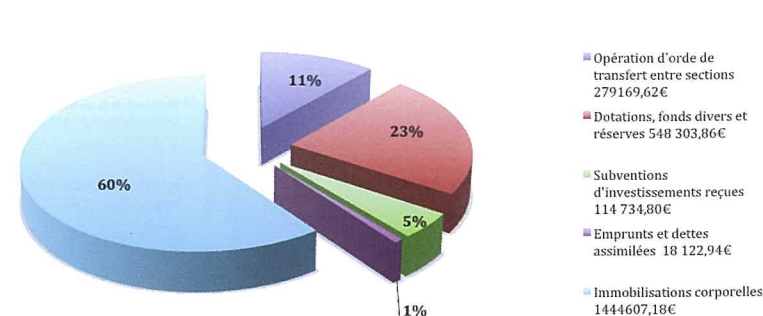
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 5 118 674,19€



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 1 477 016,38€



RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 477 016,38€



POSTE PRINCIPAL DE DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT: CHAPITRE 012 LES DÉPENSES DE PERSONNEL.

Nombre d'agents sur 3 ans (sans agent CCAS)

	2014	2015	2016
Nombre d'agents	67	70	73

Coût réel des dépenses de personnel: dépenses - recettes (remboursements)

	2014	2015	2016
Dépenses prévisionnelles	2 157 200€	2 344 646,74€	2 393 824€
Dépenses réalisées	2 125 510,72€	2 316 936,88€	inférieures à la prévision
Recettes prévisionnelles	208 500€	268 100€	259 800€
Recettes réalisées	214 964,08€	257 731,93€	
Dépenses moins recettes prévisionnelles	1 948 700€	2 076 546,74€	2 134 024€
Dépenses moins recettes réalisées	1 910 546,64€	2 059 204,95€	inférieures à la prévision

Cette progression des dépenses de personnel s'explique aisément, en effet des efforts ont été réalisés pour:

● **les écoles** avec le renforcement horaire d'un poste en primaire passant de 25h à 35h et un second de 24h à 26h, et pour la maternelle un poste d'ATSEM de 17h30 a été transformé en 2 postes de 20h, soit 40h de travail. Un deuxième poste d'ATSEM est passé de 25h à 27h afin d'augmenter l'encadrement et le confort des enfants. Création d'un poste de référent scolaire à 35h.

● **La Police Municipale**: avec l'ouverture du nouveau lieu d'accueil, création d'un nouveau poste de secrétariat/accueil à 35h, également ouverture d'un poste d'ASVP à 35h afin de renforcer la surveillance de la voirie suite aux nombreuses dégradations et incivilités.

● **Salles des fêtes**: création d'un poste supplémentaire d'agent d'entretien à 35h pour faire face à la charge physique de travail.

● **Informatique**: création d'un poste d'informaticien à 20h afin de répondre aux besoins d'interventions rapides des services internes et externes (écoles), en contre partie, plusieurs contrats informatiques (maintenance...) ont été supprimés.

● **Affaires générales**: création d'un poste d'appareilleur à 35h qui assure également les points écoles. Renforcement de l'accueil: création d'un poste d'hôtesse d'accueil à 26h.

● **Urbanisme**: transfert de la personne en charge de l'urbanisme depuis avril 2015 mais nous continuons à payer 60% du salaire. Remplacement de cette personne par un poste à 35h afin de continuer à assurer l'accueil du public et la gestion des dossiers courants d'urbanisme.

● **Sécurité**: création d'un poste d'assistant de prévention (obligatoire) afin de gérer les conditions de travail et le respect des obligations de sécurité.

● **Technique**: création d'un poste d'agent des espaces verts à 35h, et création d'un poste bâtiment/voirie à 35h également afin de renforcer les équipes et de palier aux maladies et absences.

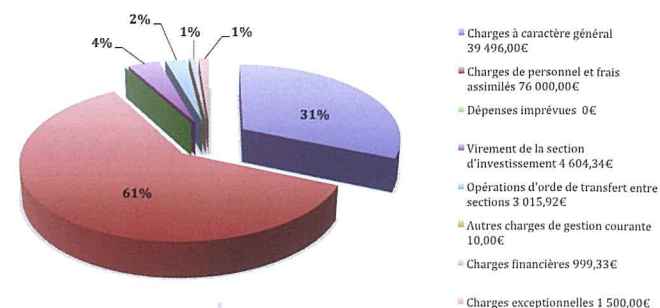
En parallèle de ces efforts, les cotisations sociales ont nettement progressées.



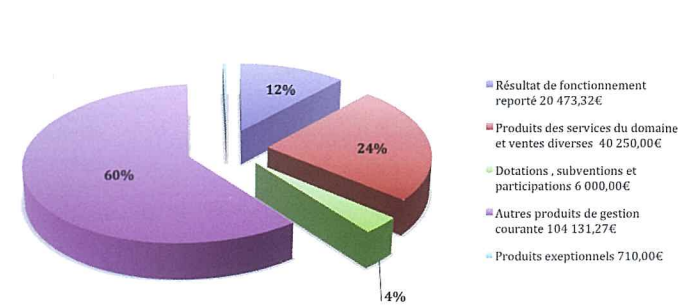
BUDGET 2016 DE L'AÉROSPHALTE

A SAVOIR: Les Fertois ne participent pas au financement de l'Aérophalte. Le budget est financé par les loyers des prestataires et abondé par des subventions du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

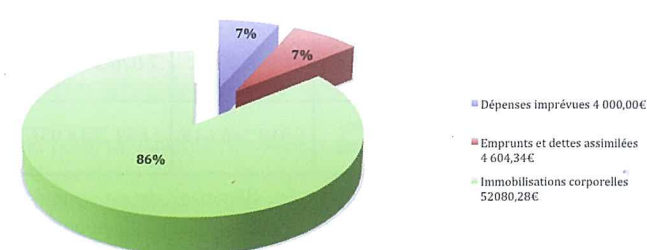
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 173 564,59€



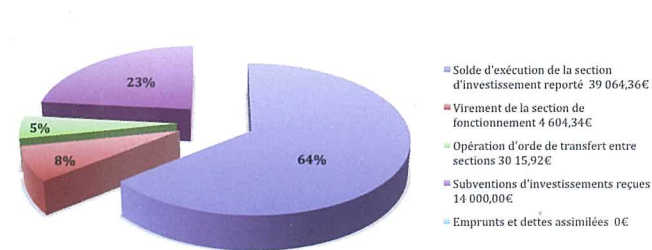
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 173 564,59€



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 60 684,62€



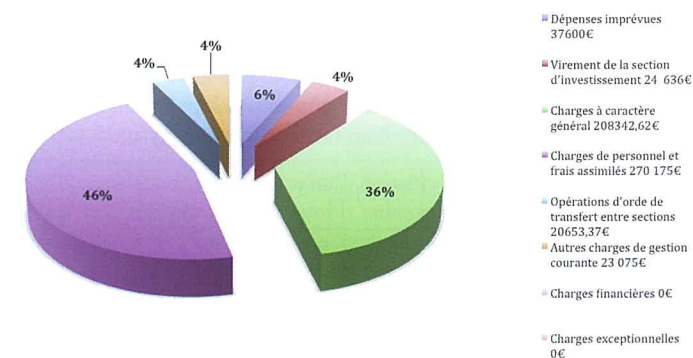
RECETTES D'INVESTISSEMENT 60 684,62€



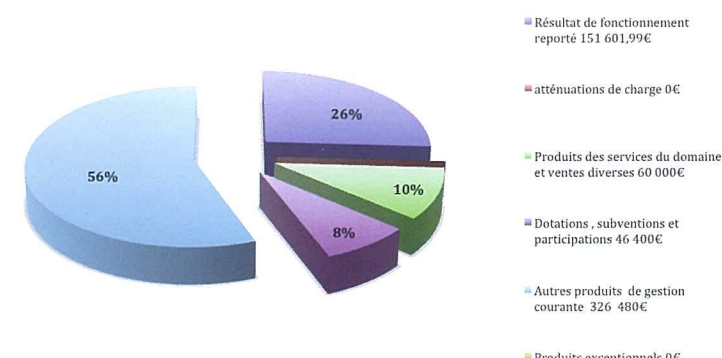
BUDGET 2016 DU C.C.A.S

A SAVOIR: La plus grande partie du budget concerne la gestion du foyer logement "La Commanderie"

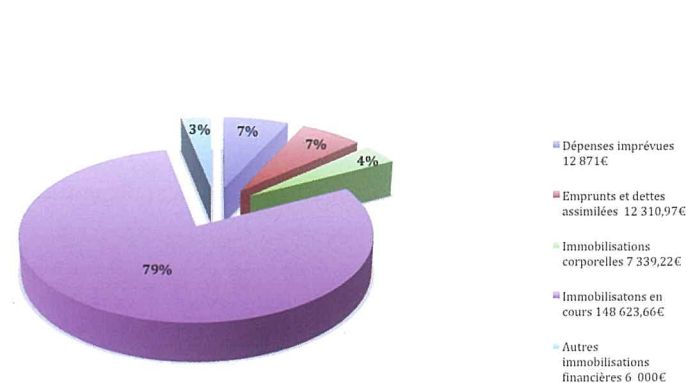
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 584 481,99€



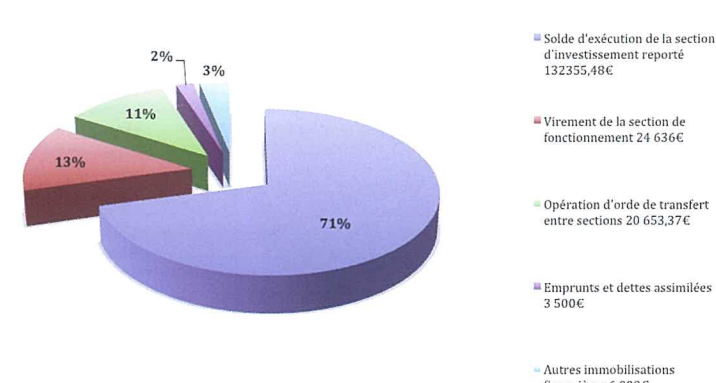
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 584 481,99€



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 187 144,85€



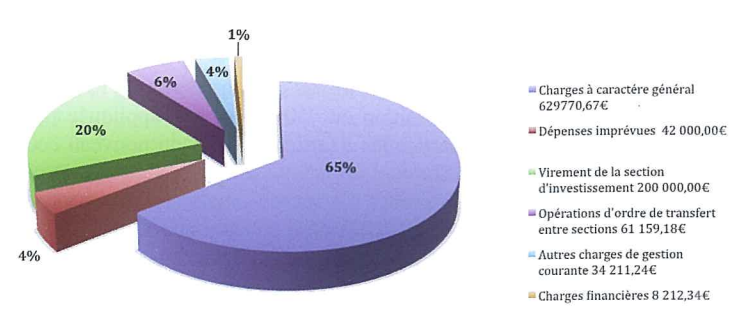
RECETTES D'INVESTISSEMENT 187 144,85€



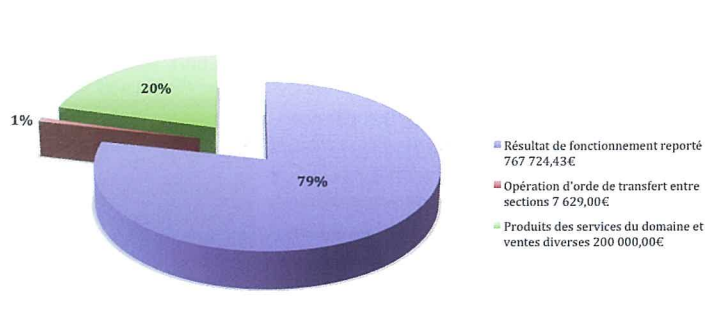
BUDGET 2016 DU SERVICE DES EAUX

A SAVOIR: Tous les travaux réalisés sont toujours financés sans augmentation du prix de l'eau.

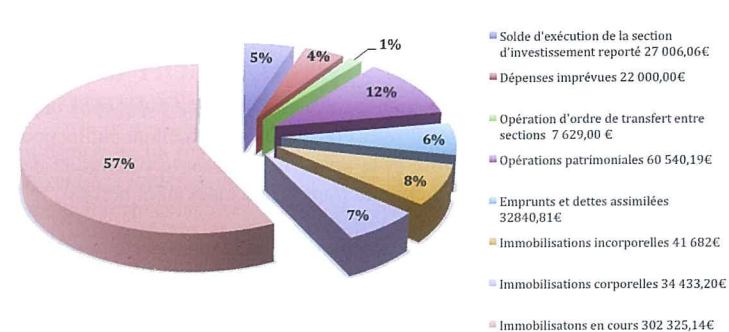
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 975 353,43€



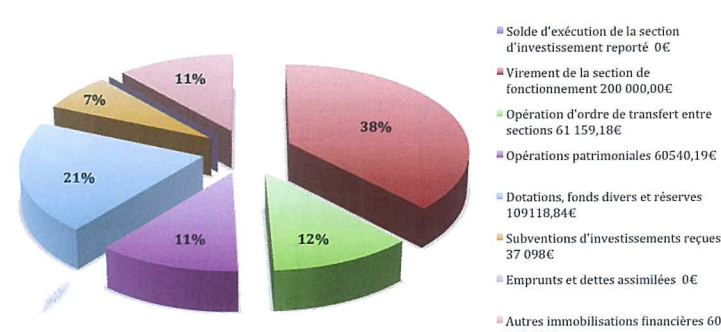
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 975 353,43€



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 528 456,40€



RECETTES D'INVESTISSEMENT 528 456,40€



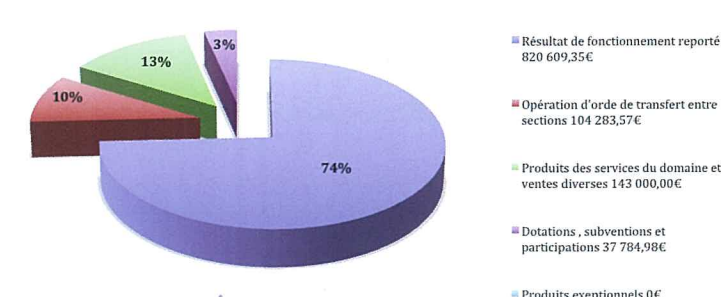
BUDGET 2016 DE L'ASSAINISSEMENT

A SAVOIR: Tous les travaux réalisés sont toujours financés sans augmentation de la taxe d'assainissement (part communale).

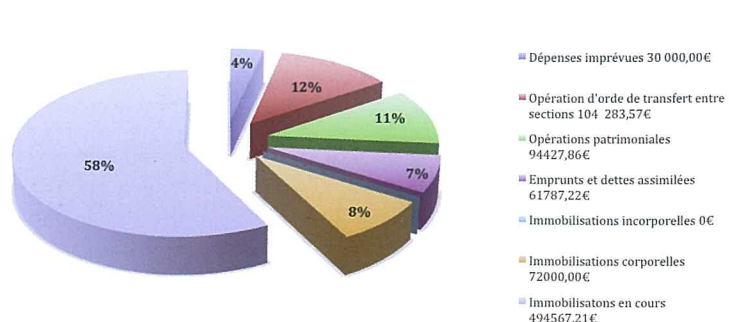
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 105 677,90€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 105 677,90€



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 857 065,86€



RECETTES D'INVESTISSEMENT 857 065,86€

